



**RECONDUCTION n° 20/1  
DU PROCES-VERBAL n° EFR-14-M-003042**

Selon les normes NF S 61937-1 (décembre 2003) et NF S 61937-7 (octobre 2010)

<b>Concernant</b>	Une gamme de Dispositifs d'Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur, montés en façade et alimentés par énergie électrique ou pneumatique  Références : S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG
<b>Demandeur</b>	HAHN Lamellenfenster GmbH Hafenstraße 5-7 D – 63811 STOCKSTADT
<b>Extensions de classement reconduites</b>	Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites : <b>AUCUNE</b>
<b>Durée de validité</b>	Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au : <b>31 janvier 2025.</b> Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

*Ces conclusions ne portent que sur les performances d'aptitude à l'emploi des mécanismes de l'élément objet du présent document. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.*

Maizières-lès-Metz, le 20 mars 2020

X   
Nicolas ROYET

Chargé d'Affaires  
Signé par : Nicolas Royet

X   
Xavier REMOIVILLE

Superviseur  
Signé par : Xavier REMOIVILLE